

■ Restaurant-pizzeria    Le    Central,    Marc-Henri  
Genton, à Morges, CH-550-1041209-7 (FOSC du 06.09.2004,  
p. 14). Par décision du 10 octobre 2006, le Président du Tribunal  
de l'arrondissement de La Côte a prononcé la faillite du titulaire.  
Journal no 12282 du 03.11.2006  
(03628816 / CH-550.1.041.209-7)